

Question du mois ?

Novembre 2014

Qu'est-ce qu'un SCEP ?

Il s'agit d'un Système de Culture Economique en produits phytosanitaires et Performant économiquement. C'est une production issue du réseau des fermes DEPHY.

Rappelons qu'un système de culture, c'est l'ensemble des modalités techniques mises en œuvre sur une parcelle ou un ensemble de parcelles agricoles traitées de manière identique dans un contexte pédo-climatique donné. Chaque système de culture se définit par la nature des cultures et leur ordre de succession ainsi que les itinéraires techniques appliqués à ces différentes cultures.

Le réseau **DEPHY Ecophyto** s'est mis en place progressivement entre 2010 et 2012. Il a vocation à éprouver, valoriser et déployer les techniques et systèmes agricoles réduisant fortement l'usage des produits phytosanitaires et économiquement, environnementalement et socialement performants.

Le **dispositif FERME** est composé de groupes d'exploitations (1 900 fermes) qui couvrent tous les types de productions que sont la polyculture-élevage, les grandes cultures, l'arboriculture fruitière, les productions légumières, la viticulture ainsi que l'horticulture et les cultures tropicales.



A la suite d'une démarche méthodologique de repérage, des **fiches de présentation synthétique des SCEP** ont ainsi été conçues. Elles ont pour objectif de faciliter la diffusion d'exemples de systèmes de cultures économes et performants ; elles constituent en cela des ressources pour le conseil et la démonstration à destination des agriculteurs, mobilisables par des conseillers, des animateurs et des acteurs de la recherche et de la formation.

Il ne s'agit en aucun cas de modèles destinés à être transposés ou reproduits en l'état dans d'autres exploitations agricoles, mais d'exemples de systèmes économes qui «fonctionnent» et pouvant inspirer des agriculteurs désireux de réduire leur usage de pesticides tout en conservant des systèmes performants.

La contextualisation de ces références permet de définir leur domaine de validité, même s'il est possible que certaines techniques ou combinaisons de techniques puissent être transposées au-delà de ce domaine de validité.